

MAS en Energie et développement durable dans l'environnement bâti (MAS EDD-BAT)

Description du CAS Architecture climatique

Responsable	Pierre-André Seppey – HEVS – Sion
Type de formation	Formation continue
Crédits ECTS	10
Objectifs généraux, compétences visées	Ce CAS obligatoire a pour objectifs de compléter le contenu du CAS Notions de base (introduction à EDD-BAT) en apportant des connaissances complémentaires que doivent connaître tous les participants du MAS, dans les domaines de l'environnement intérieur et des constructions écologiques, i.e. des conditions d'existence et des interactions entre les bâtiments et son environnement.
Thèmes abordés	<p>Le cours contient les thèmes suivants :</p> <p>Environnement intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rayonnement solaire, Eclairage naturel et artificiel • Problématique du Radon • Acoustique des salles, isolation acoustique et protection contre le bruit venant de l'environnement • Ventilation naturelle et qualité de l'air <p>Construction écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecobilan : Méthodologie, bases de données, documentation technique et outils d'aide à la conception • Atelier de construction de murs naturels (pisé et terre) • Puits canadiens • Toilettes sèches <p>Labels Minergie : Minergie, Minergie-P, Minergie-ECO et Minergie-A</p> <p>Coûts de la construction</p>
Pré-requis	<p>CAS Notions de base (introduction à EDD-BAT) (obtention des 10 crédits ECTS)</p> <p>Pour le CAS seul : admission sur dossier</p>